

CONSEIL MUNICIPAL

Tour de Romandie à Saint-Imier
Trafic fortement perturbé le 29 avril

Jeudi 29 avril, l'arrivée de la deuxième étape du Tour de Romandie cycliste sera jugée à Saint-Imier. Le trafic et le parcage intra-muros seront impactés tout au long de la journée.

Si l'arrivée est prévue à la Place du 16-Mars peu après 17 heures, les coureurs auront préalablement franchi la ligne à deux reprises déjà. Deux boucles sont en effet prévues durant l'après-midi dans la région proche de Saint-Imier. Ainsi, l'horaire fait état d'un premier passage sur le Pod à 14h44, le second intervenant à 16h04.

L'accueil d'un événement de cette envergure ne sera pas sans conséquences sur le trafic. Ainsi, la route cantonale sera fermée le jeudi 29 avril dès 06h00. Une déviation sera mise en place selon le même modèle que pour les foires et l'Imériale. Elle sera maintenue jusqu'au lendemain à 20h00 environ, afin de permettre le bon déroulement de la foire de printemps.

Il sera par ailleurs interdit de se garer dans plusieurs secteurs de la localité. Cela concerne les rues Agassiz, de Beau-Site, du Raisin, de la Serre, Champs de la Pelle, des Jonchères ainsi que le parking des halles de gymnastique.

Le Conseil municipal ainsi que le comité d'organisation sollicitent la bienveillance des usagers. Ils les prient de respecter scrupuleusement la signalisation mise en place ainsi que les consignes de la police, de la protection civile, des commissaires et des bénévoles.

Il est vivement recommandé aux automobilistes de privilégier les transports publics pour leurs déplacements tout au long de la journée du 29 avril 2021. Le Conseil municipal remercie par avance la population de sa compréhension.

Pour tous les détails organisationnels et d'ordre sportif, notamment le parcours emprunté par le peloton entre La Neuveville et Saint-Imier, la Municipalité renvoie aux informations diffusées par le comité d'organisation et les médias. (cm)

Déchets verts
Tournée du 29 avril supprimée

Le jeudi 29 avril, Saint-Imier accueillera les coureurs et la caravane du Tour de Romandie cycliste. Les déplacements dans la localité seront fortement perturbés à cette occasion. Dès lors, la tournée de ramassage des déchets verts sera supprimée ce jour-là. La suivante aura lieu le jeudi 6 mai. Le Conseil municipal remercie la population de sa compréhension. (cm)

Foire de printemps du 30 avril

Une quarantaine de forains annoncés

Nous vous l'annonçons à fin mars: le Conseil municipal a décidé de maintenir la traditionnelle foire de printemps. Celle-ci se déroulera le vendredi 30 avril.

Une quarantaine de forains sont annoncés à ce jour. Les stands prendront place entre la Place du Marché et la Place du 16-Mars. En fonction du nombre définitif de commerçants itinérants, l'espace dévolu à la foire pourrait s'étendre jusqu'à la hauteur du Rio Bar. Le but est de maintenir une distance suffisante entre les étals et de garantir une bonne fluidité dans les déplacements des visiteurs.

Les dispositions sanitaires prises lors de la foire d'automne seront reconduites, soit le respect des distances et la mise à disposition de gel par les commerçants. Cependant, par rapport à la dernière édition, le port du masque sera cette fois obligatoire dans tout le périmètre de la foire.

Comme à l'accoutumée, la circulation automobile sera déviée par les rues secondaires de la bourgade, selon le parcours habituel: rues de la Clef, du Vallon et du Midi pour la circulation en direction de Bienne; rues du Midi et des Jonchères pour les véhicules se dirigeant vers La Chaux-de-Fonds. Les automobilistes sont remerciés par avance de l'attention dont ils feront preuve. (cm)

Saint-Imier, le 21 avril 2021